



LES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE :

CONVERSATIONS INTERNATIONALES POUR DES RECHERCHES ET DES PRATIQUES NOVATRICES

PRIORITÉS POUR LA RECHERCHE

Rapport rédigé par

Simon Lapierre

John Flynn

Isabelle Côté

Vanessa Couturier

Avril 2016



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
La raison d’être de ce rapport	2
CONTEXTE	3
AXE 1 : DIMENSIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES.....	3
L’adoption d’une perspective féministe.....	4
L’importance accordée au point de vue des enfants	4
Les partenariats entre les milieux universitaires et les milieux d’intervention	5
AXE 2 : THÈMES À EXPLORER OU À APPROFONDIR	6
Les facteurs qui contribuent à la sécurité et au bien-être des enfants exposés à la violence conjugale	6
L’intervention en maisons d’hébergement	6
Garde et droits d'accès en contexte post-séparation	7
CONCLUSION	8
SOURCES	8

INTRODUCTION

Les 9 et 10 avril 2015, se tenait le colloque *Les enfants exposés à la violence conjugale : conversations internationales pour des recherches et des pratiques novatrices*. À cette occasion, la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa accueillait 14 conférencières provenant du Canada, des États-Unis, de la Suède et de l'Angleterre, en plus d'une centaine de participantes. Parmi ces participantes se trouvaient des décideurs, des intervenantes et des étudiantes, francophones et anglophones, provenant principalement de l'Ontario et du Québec.

Ce colloque visait à contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine de la violence conjugale, en mettant l'accent sur la situation, l'expérience et le point de vue des enfants exposés à la violence conjugale. Lors de la première journée, les nombreuses présentations ont permis de dresser un portrait international des connaissances dans le domaine, d'identifier les principaux enjeux et de proposer des perspectives novatrices pour la recherche dans ce domaine. Les thèmes abordés incluaient : l'expérience et le point de vue des enfants et des adolescents, la maternité et la relation mère-enfant, la paternité et la relation père-enfant et la prévention de la violence conjugale. Lors de la deuxième journée, les présentations ont permis d'identifier des initiatives (politiques, programmes, pratiques) novatrices dans ce domaine, ainsi que de cerner le contexte dans lequel ces initiatives ont été développées et implantées, les défis auxquels elles ont été confrontées, leurs retombées, etc.

Ce colloque a été rendu possible grâce à la contribution financière du Conseil de recherche en sciences humaine du Canada, de la Faculté des sciences sociales et de l'Université d'Ottawa.

La raison d'être de ce rapport

Lors de ce colloque, les conférencières et les participantes ont été invitées à échanger sur leurs priorités pour les recherches futures dans le domaine de l'exposition à la violence conjugale. Ce rapport présente les priorités qui ont émergé de ces échanges et qui ont obtenu l'approbation d'un plus grand nombre de participantes. Dans le cadre de cet exercice, les participantes ont d'abord été invitées à former des petits groupes puis à discuter des thèmes suivants pendant une vingtaine de minutes :

1. Quels thèmes devraient être explorés ou approfondis dans les recherches futures ?
2. Comment ces recherches devraient-elles être réalisées (dimensions méthodologiques) ?
3. Quelles stratégies devraient être privilégiées pour faciliter la diffusion et l'appropriation des résultats de ces recherches ?

La discussion a ensuite continué en grand groupe pendant environ 60 minutes, avec quatre panelistes à l'avant pour faciliter la discussion. Par la suite, les participantes ont été invitées à choisir les priorités parmi celles qui ont été mentionnées pendant la plénière.

Ce rapport présente donc les priorités qui ont émergé de ces échanges et qui ont obtenu l’approbation d’un plus grand nombre de participantes. Elles ont été regroupées en fonction des deux axes suivants : les dimensions théoriques et méthodologiques qui devraient être privilégiées; et les thèmes qui méritent d’être explorés ou approfondis.

CONTEXTE

Traditionnellement, la violence conjugale a été perçue comme un problème touchant uniquement les adultes concernés, mais il est aujourd’hui généralement admis que les enfants sont aussi affectés par cette violence. En effet, les enfants sont souvent exposés à la violence exercée à l’endroit de leur mère.¹ C’est le cas, par exemple, lorsqu’ils sont témoins visuels des incidents de violence, ou lorsqu’ils entendent ce qui se passe à partir d’une autre pièce de la maison. Ils peuvent ressentir le climat de tensions et de peur. Ils peuvent aussi être exposés de manière indirecte, en constatant les blessures ou la détresse de leur mère, ou en assistant à l’arrestation ou à l’incarcération de leur père ou de leur beau-père.²

Cette problématique touche un grand nombre d’enfants au Canada, comme ailleurs dans le monde. Selon UNICEF, le nombre d’enfants canadiens qui, en 2016, furent témoins directs ou indirects de violence conjugale se chiffrait entre 85000 et 360 000.³

Les trois dernières décennies ont vu une augmentation accrue des recherches consacrées à la problématique des enfants exposés à la violence conjugale. Ces recherches ont surtout mis l’accent sur l’ampleur et les conséquences négatives de l’exposition à la violence conjugale.⁴ Les résultats de ces recherches démontrent que la violence peut avoir des impacts considérables sur la sécurité, la santé, le développement et le bien-être des enfants.

Les militantes et les intervenantes féministes en maisons d’hébergement ont été les premières, dès les années 1970, à se préoccuper de la situation de ces enfants.⁵ Avec les années, elles ont développé une solide expertise dans ce domaine.^{6,7} Plus récemment, l’exposition à la violence conjugale a été reconnue comme une problématique pouvant nécessiter l’intervention des services de protection de l’enfance et devant être considérée dans les procédures concernant la garde et les droits d’accès suite à la séparation des parents.^{8,9} Néanmoins, plusieurs controverses persistent, notamment en ce qui a trait à la compréhension de la situation de ces enfants et des interventions à privilégier auprès de ces derniers et de leur famille.

AXE 1 : DIMENSIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Trois des thèmes qui ont émergé relèvent davantage des dimensions théoriques et méthodologiques, soit : l’adoption d’une perspective féministe; l’importance accordée au point de vue des enfants; et les partenariats entre les milieux universitaires et les milieux d’intervention.

L'adoption d'une perspective féministe

Tout comme les militantes et les intervenantes féministes ont été les premières à se préoccuper de la situation des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale, les chercheuses féministes ont aussi été parmi les premières à réaliser des recherches dans ce domaine.¹⁰ Néanmoins, il semble que le discours féministe ait été marginalisé dans la littérature contemporaine ainsi que dans les politiques et les pratiques, particulièrement dans le champ de la protection de l'enfance.¹¹ En effet, les recherches récentes sur les enfants exposés à la violence conjugale se sont davantage appuyées sur une analyse systémique de la violence et ont adopté un cadre psychodéveloppemental pour rendre compte des conséquences de cette violence sur les enfants.¹² Ces recherches sont problématiques, dans la mesure où elles renforcent un discours sur la symétrie de la violence conjugale et présentent une vision unidimensionnelle de la réalité des femmes et des enfants qui vivent dans un contexte de violence, alimentant ainsi un discours « déficitaire ». En effet, de nombreuses recherches mettent l'accent sur les conséquences négatives de la violence sur les enfants et sur l'incapacité des femmes victimes de violence à assurer la sécurité et le bien-être de ceux-ci de manière jugée adéquate. Ces observations se reflètent aussi dans les pratiques.¹³

Contrairement aux recherches traditionnelles, la recherche féministe s'intéresse à l'expérience des femmes et des enfants et contribue au changement social. Ainsi, ces recherches sont nécessaires puisqu'elles mettent les inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes au centre de l'analyse. La théorie féministe remet en question la production du savoir par les groupes dominant parce que les intérêts des femmes et autres groupes opprimés femmes sont perpétuellement renvoyés à la marge. Au lieu, la recherche féministe repositionne les femmes - et autres groupes marginalisés - au coeur de la recherche sociale¹⁴ en les reconnaissant comme étant les « expertes ». Ce sont elles qui dictent l'orientation des recherches, en valident les constats, et s'appuient sur ceux-ci pour revendiquer le renversement de l'ordre social injuste en faveur d'une société plus inclusive, où les intérêts des groupes marginalisés sont mis à l'avant-scène.

Dans ce contexte, **il est important de continuer de mener des recherches qui s'inscrivent dans une perspective féministe et qui s'appuient sur une analyse féministe de la violence conjugale.** Ces recherches doivent se centrer sur le vécu des femmes et des enfants, dans une analyse qui centralise les concepts de genre et d'inégalités de pouvoir. Il est aussi fondamental que ces recherches se dotent d'un agenda politique, et s'inscrivent dans une logique de changement social.

L'importance accordée au point de vue des enfants

Les recherches sur les enfants exposés à la violence conjugale se sont surtout basées sur des données recueillies auprès d'adultes, incluant les mères et les professionnels.¹⁵ Ces recherches ne permettent pas de saisir toute la diversité et la complexité des expériences vécues par les enfants. Cette tendance s'explique, entre autres, par le peu de valeur accordée au point de vue des enfants de manière plus générale.¹⁶

En effet, même si les enfants et les adolescents constituent l'objet de très nombreuses recherches dans diverses disciplines, ils ne sont généralement pas considérés comme des sujets ou comme des acteurs sociaux suffisamment compétents pour être en mesure de définir et d'expliquer leur réalité. Cette tendance peut être généralisée à la société dans son ensemble, où le point de vue des enfants est rarement écouté et entendu. Dans le domaine de la violence, les comités d'éthique, tant universitaires qu'institutionnels, posent aussi des défis importants qui limitent l'accès à ces jeunes.¹⁷ À cet égard, Morris, Hegarty et Humphreys¹⁸ (2012) soulignent que ces défis éthiques :

Présentent des occasions de considérer des méthodes de recherche novatrices, sécuritaires et éthiques pour l'implication des enfants en recherche. Des designs de recherche qui se considèrent des méthodologies favorables à la prise de parole des enfants dans des contextes appropriés, des protocoles et procédures qui permettent aux chercheurs de se préparer et de gérer les potentiels de risques et de re-traumatisation. (traduction libre, p. 136)

Pourtant, **l'expérience et le point de vue des enfants devrait être au centre de la recherche et, pour y parvenir, il est crucial de leur donner la parole.** En effet, ces enfants occupent une position d'avant-plan et personne n'est mieux placé qu'eux pour parler de la violence qu'ils ont vécus et à laquelle ils ont été exposés. En d'autres mots, ils occupent une position épistémologique « privilégiée »¹⁹. Il y a néanmoins une réflexion à poursuivre concernant les types de recherches à privilégier et les meilleures façons de recueillir le point de vue de ces enfants, en assurant toujours leur sécurité et leur bien-être.

Les partenariats entre les milieux universitaires et les milieux d'intervention

La notion de partenariats entre les milieux universitaires et les milieux d'intervention est de plus en plus documentée et jugée nécessaire. En effet, le plan stratégique 2006-2011 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) énonçait une réorientation de ses objectifs stratégiques visant notamment la favorisation des activités de partenariats et de mobilisation des connaissances.²⁰ Ces partenariats sont généralement perçus comme étant prometteurs, puisqu'ils sont de longues durées, réciproques et organisés de façon intentionnelle²¹. Par ailleurs, Powell (2002) soutient que la recherche en travail social, si elle veut s'assurer d'être pertinente pour les milieux pratiques, doit être davantage inclusive et assurer l'engagement des usagers dans le processus de recherche.²² Flynn et al. (2015²³) soulignent que, lorsque nous sommes dans un contexte de recherche en partenariat : « il est important de fournir des occasions pour discuter de ces diverses postures théoriques, méthodologiques ou idéologiques afin d'identifier les points de jonction qui rallient les membres chercheurs et partenaires des milieux de pratique » (p. 3).

Cependant, les milieux se sentent souvent « utilisés » par les chercheurs; ils sont sollicités pour la collecte de données, mais ne sont pas nécessairement impliqués dans la formulation des objectifs ou de la stratégie de recherche, ou encore dans la diffusion des résultats de la

recherche. Certaines participantes ont même déploré le manque d'accès aux connaissances développées dans le milieu universitaire.

Ainsi, **il s'avère nécessaire de favoriser un solide partenariat entre les milieux universitaires et les milieux d'intervention**. Les paramètres du partenariat devraient être négociés au tout début du processus et des discussions doivent se poursuivre tout au long du processus, pour s'assurer que le projet répond aux besoins et aux attentes de tous les partenaires impliqués.

AXE 2 : THÈMES À EXPLORER OU À APPROFONDIR

Plusieurs thèmes ont fait l'objet de discussion lors de ce colloque, mais trois d'entre eux ont été identifiés comme étant prioritaires par les participantes, soit : les facteurs qui contribuent à la sécurité et au bien-être des enfants exposés à la violence conjugale; l'intervention en maisons d'hébergement; la garde et les droits d'accès en contexte post-séparation.

Les facteurs qui contribuent à la sécurité et au bien-être des enfants exposés à la violence conjugale

Tel que mentionné ci-dessus, les recherches dans ce domaine ont mis l'accent sur les conséquences négatives de l'exposition à la violence conjugale. Ces recherches ont démontré que les enfants qui ont été exposés à la violence conjugale peuvent souffrir de stress post-traumatique²⁴ et qu'ils présentent plus de problèmes d'adaptation et de fonctionnement à court et à long terme, comparativement aux enfants qui n'ont pas été exposés à la violence conjugale.²⁵ Dans cette perspective, le discours sur la « transmission intergénérationnelle » de la violence conjugale, qui soutient que le phénomène de la violence conjugale se transmet d'une génération à l'autre par l'entremise de la famille, a été particulièrement influent dans la littérature.^{26,27} Dans l'ensemble, ces recherches présentent une vision unidimensionnelle de la réalité des enfants qui vivent dans un contexte de violence conjugale, et alimentent ainsi un discours « déficitaire » de ces enfants.

Pour contrer ce discours « déficitaire », **les recherches futures devraient mettre l'accent sur les enfants qui vont « bien »**, malgré leur expérience d'exposition à la violence conjugale. De plus, **les recherches futures devraient aussi étudier les facteurs de protection** pour les enfants exposés à la violence conjugale. Les facteurs de protection constituent un point d'ancrage qui permet de tenir compte de différentes caractéristiques individuelles et environnementales dans la vie des enfants. Quelques recherches se sont ainsi penchées sur les facteurs de protection^{28,29} mais en contrepartie, plusieurs recherches se sont penchées sur la résilience des enfants exposés à la violence conjugale.^{30,31}

L'intervention en maisons d'hébergement

Au Canada, comme aux États-Unis et dans plusieurs pays européens, les premières maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ont vu le jour au cours des années 1970, à l'initiative de militantes féministes^{32,33}). Depuis leur création, ces maisons ont toujours hébergé des femmes victimes de violence et leurs enfants. À cet égard, notons que les

statistiques pour l'année fiscale 2013-2014 démontrent que 30 030 femmes ont été admises dans des maisons d'hébergement canadiennes et environ 50% de ces femmes étaient accompagnées d'un ou plusieurs enfants.³⁴ Tel que mentionné ci-dessus, ce sont les militantes et les intervenantes en maisons d'hébergement qui ont été les premières à se préoccuper de la situation des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale. Elles ont développé une solide expertise en matière d'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale, et des services destinés spécifiquement à ces enfants ont été mis en place.³⁵ À cet égard, plusieurs maisons d'hébergement embauchent des intervenantes jeunesse pour travailler avec les enfants et pour favoriser les relations mères-enfants, même si le financement pour ces services demeure précaire dans certaines régions.³⁶

Cependant, un récent rapport³⁷ met en lumière que l'expertise des intervenantes en maisons d'hébergement n'est pas toujours reconnue par les différents acteurs dans le système de protection de l'enfance et dans le système judiciaire. De plus, peu de recherches ont examiné les impacts d'un séjour en maisons d'hébergement et des services reçus par les enfants dans ce contexte. Ce même rapport souligne que certains professionnels perçoivent même les maisons d'hébergement comme des endroits qui ne permettent pas une stabilité dans la vie des enfants, nuisant ainsi à leur sain développement et à leur bien-être.

Ainsi, les recherches futures devraient étudier les impacts positifs et négatifs, à court terme et à long terme, du séjour en maison d'hébergement chez les enfants. Dans le même sens, **les programmes et les pratiques en place en maisons d'hébergement devraient faire l'objet d'évaluations formelles.** Ces évaluations devraient inclure les facteurs qui peuvent faciliter ou limiter l'accès à ces services – la nécessité d'obtenir l'autorisation du père, la langue, etc. – et les facteurs qui peuvent contribuer ou nuire au succès de ces interventions.

Garde et droits d'accès en contexte post-séparation

La période entourant la séparation est un moment charnière pour les femmes et les enfants vivant dans un contexte de violence conjugale. En effet, cette période peut constituer une transition positive vers une vie sans violence. Par contre, de nombreuses recherches démontrent que la violence ne cesse pas nécessairement au moment de la rupture^{38,39,40} et que c'est pendant la période post-séparation que les femmes et les enfants sont le plus à risque d'être victimes de violence sévère ou d'homicide.^{41,42} À cet égard, notons que les hommes qui ont des comportements violents utilisent souvent les contacts avec leurs enfants pour continuer de contrôler leur ex-conjointe.⁴³

Néanmoins, relativement peu de recherches dans le domaine de la violence conjugale ont porté sur la période post-séparation et sur les enjeux qui émergent durant cette période. Plus encore, les divers professionnels ont une connaissance limitée de ces enjeux et ne considèrent pas toujours la violence post-séparation et les risques qui y sont associés dans leurs interventions.⁴⁴ Dans ce contexte, les femmes peuvent être blâmées si elles expriment des inquiétudes ou des réticences face aux contacts père-enfant⁴⁵ et certaines femmes peuvent même être accusées d'aliénation parentale dans ces circonstances.⁴⁶

Ainsi, **les recherches futures devraient porter une attention particulière à la période post-séparation, notamment aux enjeux en lien avec la garde et les droits d'accès.** Ces recherches devraient examiner les différentes stratégies utilisées par les agresseurs, la place des enfants dans ces stratégies, et les impacts à court terme et à long terme sur les femmes et les enfants. Dans le même sens, ces recherches devraient documenter les impacts des interventions qui reposent sur une mauvaise compréhension de la problématique de la violence conjugale.

CONCLUSION

Ce rapport a présenté les priorités identifiées lors du colloque *Les enfants exposés à la violence conjugale : conversations internationales pour des recherches et des pratiques novatrices*. Nous espérons qu'il incitera les actrices et les acteurs concernés à poursuivre les riches conversations qui ont eu lieu lors de ce colloque, contribuant ainsi à l'avancement des connaissances dans le domaine de la violence conjugale, en mettant l'accent sur la situation, l'expérience et le point de vue des enfants exposés à la violence conjugale.

SOURCES

¹ Lessard, G., Damant, D., Hamelin-Brabant, L., Pépin-Gagné, J., & Chamberland, A. (2009). L'exposition à la violence conjugale. Dans M-È Clément & S. Dufour (sous la dir.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp.79-92). Anjou : éditions CEC.

² Cunningham, A.J., & Baker, L.L. (2007). *Little eyes, little ears: How violence against a mother shapes children as they grow*. London, ON: Centre for Children & Families in the Justice System.

³ UNICEF. (2006). Behind closed doors: The impact of domestic violence on children.

⁴ Holt, S., Buckley, H., & Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of the literature. *Child abuse & neglect*, 32(8), 797-810.

⁵ Jaffe, P.G., Wolfe, D.A., & Wilson, S.K. (1990). *Children of battered women*. Sage Publications, Inc.

⁶ Mullender, A., Debonnaire, T., Hague, G., Kelly, L., & Malos, E. (1998). Working with children in women's refuges. *Child and Family Social Work*, 3, 87-98.

⁷ Lapierre, S. (2010). La problématique de l'exposition des enfants à la violence conjugale et la marginalisation du discours féministe. Dans C. Corbeil & I. Marchand (sous la dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp.185-207). Montréal : les éditions du remue-ménage.

⁸ Lavergne, C., & Institut de recherche pour le développement social des jeunes. (2006). *Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants: points de vue des intervenants et intervenantes de la protection de la jeunesse sur le phénomène et l'intervention auprès des familles: rapport de recherche*. Montréal: Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

⁹ Lavergne, C., Turcotte, D., & Damant, D. (2008). Cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants: points de vue des intervenants de la protection de la jeunesse. *Criminologie*, 247-267.

¹⁰ Mullender, A., & Morley, R. (Eds.). (1994). *Children living with domestic violence: putting men's abuse of women on the child care agenda*. London: Whiting & Birch.

¹¹ Lapierre, S. (2010). La problématique de l'exposition des enfants à la violence conjugale et la marginalisation du discours féministe. Dans C. Corbeil & I. Marchand (sous la dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp.185-207). Montréal : les éditions du remue-ménage.

¹² Lapierre, S. (2010). La problématique de l'exposition des enfants à la violence conjugale et la marginalisation du discours féministe. Dans C. Corbeil & I. Marchand (sous la dir.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp.185-207). Montréal : les éditions du remue-ménage.

-
- ¹³ Krane, J., Strega, S., & Carlton, R. (2013). G-d couldn't be everywhere so he created mothers: The impossible mandate of maternal protection or what is now known as "failure to protect". In S. Strega, J. Krane, S. Lapierre, C. Richardson, & R. Carlton (eds.), *Failure to protect: Moving beyond gendered responses*. Winnipeg : Fernwood Press.
- ¹⁴ Hesse-Biber, S.N. (2012). Feminist research: Exploring, interrogating, and transforming the interconnections of epistemology, methodology, and method. In S.N. Hesse-Biber (sous la dir.), *The handbook of feminist research: Theory and praxis* (pp.2-26). Thousands Oak, CA: Sage Publications.
- ¹⁵ Øverlien, C. (2010). Children Exposed to Domestic Violence: Conclusions from the Literature and Challenges Ahead. *Journal of Social Work*, 10(1), 80-97.
- ¹⁶ Goddard, C., & Bedi, G. (2010). Intimate partner violence and child abuse: a child-centred perspective. *Child abuse review*, 19(1), 5-20.
- ¹⁷ Øverlien, C. (2010). Children Exposed to Domestic Violence: Conclusions from the Literature and Challenges Ahead. *Journal of Social Work*, 10(1), 80-97.
- ¹⁸ Morris, A., Hegarty, K., & Humphreys, C. (2012). Ethical and safe: Research with children about domestic violence. *Research ethics*, 8(2), 125-139.
- ¹⁹ Lapierre, S., & Côté, I. (sous presse). L'appropriation du pouvoir dans un monde d'adultes : la parole aux enfants et aux adolescents vivants dans un contexte de violence conjugale par l'entremise d'une recherche participative. Dans S. Lapierre, L. Hamelin-Brabant & G. Lessard (sous la dir.), *Enfants, adolescents, violence et société*. Québec : Les presses de l'Université du Québec.
- ²⁰ CRSH (2005). Conseil du savoir : Plan stratégique 2006-2011. Ottawa.
- ²¹ Penuel, B. (2014) *Building and Sustaining Research-Practice Partnerships*. Albert Shanker Institute.
- ²² Powell, J. (2002). The changing conditions of social work research. *British Journal of Social Work*, 32(1), 17-33.
- ²³ Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L., Rinfret-Raynor, M., & Gervais, L. (2015). *Étudier la violence conjugale en contexte interdisciplinaire et en partenariat*. Cri-viff, Collections réflexions, no 23.
- ²⁴ Kerig, P.K., Fedorowicz, A.E., Brown, C.A., & Warren, M. (2000). Assessment and intervention for PTSD in children exposed to violence. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 3(1), 161-184.
- ²⁵ Wolfe, D.A., Crooks, C.V., Lee, V., McIntyre-Smith, A., & Jaffe, P.G. (2003). The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique. *Clinical child and family psychology review*, 6(3), 171-187.
- ²⁶ Amato, P.R. (2000). The consequences of divorce for adults and children. *Journal of marriage and family*, 62(4), 1269-1287.
- ²⁷ Holt, S., Buckley, H., & Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of the literature. *Child abuse & neglect*, 32(8), 797-810.
- ²⁸ Lessard, G. et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection*. Recension des écrits. Institut national de santé publique du Québec.
- ²⁹ Fortin, A., Cyr, M., & Lachance, L. (2000). *Les enfants témoins de violence conjugale: analyse des facteurs de protection*. Cri-viff, Collection études et analyses.
- ³⁰ Howell, K.H., Graham-Bermann, S.A., Czyn, E., & Lilly, M. (2010). Assessing resilience in preschool children exposed to intimate partner violence. *Violence and Victims*, 25(2), 150-164.
- ³¹ Kitzmann, K.M., Gaylord, N.K., Holt, A.R., & Kenny, E.D. (2003). Child witnesses to domestic violence: a meta-analytic review. *Journal of consulting and clinical psychology*, 71(2), 339.
- ³² Schechter, S. (1983). *Women and Male Violence: The Vision and Struggles of the Battered Women's Movement*. Cambridge: South End Press.
- ³³ Dobash R.E., & Dobash R. (1992). *Women, Violence & Social Change*. London: Routledge.
- ³⁴ Beattie, S., & Hutchins, H. (2015). *Shelters for abused women in Canada, 2014*. Statistique Canada, 85-002x.
- ³⁵ Prud'homme, D. (1994). Impact des maisons d'hébergement sur les femmes violentées et leurs enfants. Dans M. Rinfret-Raynor & S. Cantin (sous la dir.), *Violence conjugale : recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal* (pp.341-361). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- ³⁶ Lapierre, S., Coderre, C., Côté, I., Bourassa, C., & Garceau, M-L (2014). Quand le manque d'accès aux services en français revictimise les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 20(2), 22-51.
- ³⁷ Lapierre, S., & la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficultés du Québec (FRHFVDQ). *L'intervention des services de protection de la jeunesse dans les situations de violence conjugale*. Rapport préliminaire présenté au Ministère de la santé et des services sociaux.

-
- ³⁸ Dalton, C. (1999). When Paradigms Collide: Protecting Battered Parents and Their Children in the Family Court System. *Fam. & Concil. Cts. Rev.*, 37, 273-504.
- ³⁹ Zeoli, A.M., Rivera, E.A., Sullivan, C.M., & Kubiak, S. (2013). Post-separation abuse of women and their children: Boundary-setting and family court utilization among victimized mothers. *Journal of family violence*, 28(6), 547-560.
- ⁴⁰ Elizabeth, V. (2013). Separating from violent male partners: A resistant act in the midst of power relations. *Journal of International Women's Studies*, 4(3), 62-80.
- ⁴¹ Brownridge, D.A. (2006). Violence against women post-separation. *Aggression and Violent Behavior*, 11(5), 514-530.
- ⁴² Campbell, J.C., Glass, N.E., Sharps, P.W., Laughon, K., & Bloom, T. (2007). Intimate partner homicide: Review and implications for research and policy. *Violence, Abuse & Trauma*, 8(3), 246-269.
- ⁴³ Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C., Maillé, N., & Harper, E. (2008). Violence conjugale post-séparation en contexte d'exercice des droits d'accès aux enfants. Dans S. Arcand et al. (pp.185-207), *Violences faites aux femmes*. Québec : Les presses de l'Université du Québec.
- ⁴⁴ Lapierre, S., & la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficultés du Québec (FRHFVDQ). *L'intervention des services de protection de la jeunesse dans les situations de violence conjugale*. Rapport préliminaire présenté au Ministère de la santé et des services sociaux.
- ⁴⁵ Harrison, C. (2006). Dammed if You Do and Dammed if You Don't? The Contradictions between Public and Private Law. In C. Humphreys & N. Stanley (eds), *Domestic Violence and Child Protection: Directions for Good Practice* (pp.137-155). London: Jessica Kingsley.
- ⁴⁶ Lapierre, S., & Côté, I. (accepté). Abused Women and the Threat of Parental Alienation: Domestic Violence Shelters Workers' Perspectives. *Children and Youth Services Review*.